

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
851-5

1996

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1997-03

Amendement 1

Fils de bobinage – Méthodes d'essai –

**Partie 5:
Propriétés électriques**

Amendment 1

Winding wires – Test methods –

**Part 5:
Electrical properties**

© IEC 1997 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 55 de la CEI: Fils de bobinage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
55/542/FDIS	55/572/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 10

4 Essai 13: Tension de claquage

Remplacer, à la page 14, le titre et le texte du paragraphe 4.5 par le suivant:

4.5 *Fil de section circulaire avec diamètre nominal du conducteur supérieur à 2,500 mm*

4.5.1 *Essai à température ambiante*

Une éprouvette de fil redressé de 350 mm de long, dont on a retiré l'isolant à une extrémité, est recourbée sur un mandrin, comme indiqué à la figure 3.

Le diamètre du mandrin doit être de 50 mm.

L'éprouvette est placée dans un récipient de façon qu'elle soit recouverte par 5 mm de grenaille au moins. Les extrémités de l'éprouvette doivent être assez longues pour éviter les contournements.

Le récipient est rempli doucement de grenaille jusqu'à ce que l'éprouvette soit entourée d'au moins 5 mm de grenaille. La grenaille métallique ne doit pas avoir plus de 2 mm de diamètre; des billes en acier inoxydable, en nickel ou en acier-nickelé conviennent. La grenaille est nettoyée périodiquement à l'aide d'un solvant approprié (par exemple le 1,1,1-trichloroéthane).

La tension d'essai est appliquée entre la grenaille et le conducteur conformément aux prescriptions de 4.1.

NOTE – Après accord entre acheteur et fournisseur, l'essai peut être réalisé en plaçant l'éprouvette dans l'huile.

Cinq éprouvettes sont essayées. Les cinq valeurs individuelles sont notées.

4.5.2 *Essai à température élevée*

Une éprouvette préparée conformément à 4.5.1 est placée dans une étuve qui a été préalablement chauffée à la température spécifiée ± 3 °C. La tension d'essai conforme à 4.1 est appliquée entre le conducteur et la grenaille au moins 15 minutes après introduction de l'éprouvette dans l'étuve. L'essai ne doit pas durer plus de 30 min.

Cinq éprouvettes sont essayées.

Les cinq valeurs individuelles sont notées.